

Conseil municipal

Séance du Lundi 17 Mars 2025 à 19h15 à la mairie

DEVENIR ECOLE DE LANDEBIA

Monsieur le Maire rappelle au Conseil Municipal la fusion entre les communes de Pleven et de Pluduno, qui a donné naissance à la Commune nouvelle de Val d'Arguenon au 01 janvier 2025.

Courant janvier 2025, l'Adjointe au DASEN avait eu confirmation auprès de la commune nouvelle que rien ne serait modifié au niveau du fonctionnement des écoles et du SIRP à la rentrée 2025.

Or, lors de la réunion du SIRP Pleven Landébia du 03 mars 2025, Monsieur Maxime LEBORGNE, Maire de la commune de Val d'Arguenon, fait part de son intention de mettre fin au SIRP, arguant des dépenses excessives du SIRP et des retards de paiements de la participation de Landébia. Un délai de 3 semaines a alors été laissé aux élus de Landébia afin d'émettre leur avis et position sur la question.

Plusieurs solutions ont alors été évoquées :

- Fermeture de l'école de Landébia et transfert des élèves à l'école de Val d'Arguenon – site de Pleven, avec une possibilité de garderie sur Landébia,
- Fonctionner en autonomie avec des classes de TPS au CM2.

Contact a été pris avec l'inspection académique.

Les projections d'effectifs pour Landébia ont alors été analysés.

Après avoir ouï l'exposé du Maire,

Après en avoir délibéré,

1^{ère} question :

- **Si la Commune de Landébia décide de quitter le SIRP en septembre 2025.**

Le Conseil Municipal décide de ne pas quitter le SIRP de lui-même :

A :

- 1 voix pour,
- 6 voix contre,
- 1 abstention

2^{ème} question :

- **Si la Commune de Val d'Arguenon décide de dissoudre le SIRP en septembre 2025.**

Le Conseil Municipal approuve la décision

A :

- 8 voix pour,
- 0 voix contre,
- 0 abstention

de gérer l'école de Landébia en autonomie, de la TPS au CM2 à compter de septembre 2025.

3^{ème} question :

- **Si la Commune de Val d'Arguenon décide de dissoudre le SIRP en septembre 2026.**

Le Conseil Municipal approuve la décision

A :

- 8 voix pour,
- 0 voix contre,
- 0 abstention

de gérer l'école de Landébia en autonomie, de la TPS au CM2 à compter de septembre 2026 et de passer des accords de gestion avec la Commune de Val d'Arguenon afin que l'année scolaire 2025-2026 se déroule dans de bonnes conditions.